

Guéret, le 21 avril 2020

Coronavirus : Les numéros d'appel de soutien psychologique et spirituel à destination du grand public et du personnel soignant

La Préfète tient à rappeler qu'un **dispositif national de soutien psychologique au grand public est accessible au numéro vert 0 800 130 000, 24h/24h et 7j/7j**. Ce numéro initialement réservé aux personnes qui se posent des questions sur le virus est désormais ouvert à toutes les personnes qui souhaitent être accompagnées psychologiquement ou souffrant d'anxiété.

Une fois ce numéro composé, une première évaluation a lieu via un opérateur afin de déterminer dans quel état psychologique se trouve l'appelant. Si son état est préoccupant, l'appel est basculé vers une plateforme Croix-Rouge/CUMP (cellules d'urgence médico-psychologique) où un opérateur avec un niveau d'expertise plus poussé évalue l'intensité et la typologie de la détresse psychologique. Soit l'appel est géré directement par ce nouvel opérateur, soit il est transmis à un référent du département de résidence de la personne.

Pour l'accompagnement spirituel le même numéro vert national 0 800 130 000 met en relation les croyants qui le souhaitent avec un représentant des cultes (église orthodoxe, église protestante, église catholique, culte musulman, culte juif, bouddhisme).

En parallèle, un autre numéro vert de soutien psychologique a également été créé mais cette fois à l'intention des soignants, le 0800 73 09 58 ouvert de 8h00 à minuit et 7j/7j grâce à l'engagement de psychologues hospitaliers volontaires et bénévoles. Ce numéro est conçu pour pallier aux situations d'isolement professionnel et proposer une assistance psychologique face à la sur-mobilisation actuelle des médecins et des soignants. Il est à destination de tous les soignants qu'ils exercent en milieu hospitalier, médico-social ou libéral ou qu'ils soient étudiants en santé et internes

Par ailleurs dans la Creuse **une cellule départementale d'urgence médico-psychologique** a été mise en place, elle est joignable via le numéro vert national 0 800 130 000.

8 associations sont également à votre disposition dans le département :

➤ **Centre Hospitalier La Valette / PUMP 23 : 0 801 902 523, 7j/7j de 10h à 17h.**

Cellule d'écoute et de soutien pour les professionnels de santé de la Creuse.

➤ **Unité d'Actions Contre le Suicide : 06 14 22 06 13, du lundi au vendredi, de 9h à 17h.**

L'unité est également joignable par l'intermédiaire du standard du Centre Hospitalier La Valette 05 55 51 77 00

- **Écoute et Soutien** : 05 55 23 49 95, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
L'association qui détient une antenne sur Guéret répond aux personnes vivant une période de mal-être.
- **Agri'écoute** : 09 69 39 29 19, 7j/7j, 24h/24h.
Pour accompagner les exploitants, les salariés agricoles et leur famille en situation de souffrance.
- **Mobilisation 23** : 0 800 00 23 23, 7j/7j, 24h 24h.
Pour les personnes isolées ou angoissées qui souhaitent se confier.
- **Le centre d'animation de la vie locale AGIR** : 05 55 82 80 47 ou 06 67 73 89 05, du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 12h30.
Accompagne les jeunes et les familles sur le territoire de la communauté de commune Marche et Combraille.
- **Maison des Adolescents Creuse** : 05 44 00 02 21 ou 06 10 89 60 33 du lundi au vendredi de 9h à 18h.
- **Groupe d'entraide et de soutien moral et psychologique de la montagne limousine** : 05 19 89 97 90, 7j/7j, le lundi de 9h à 10h30 / mardi de 17h à 18h30 / mercredi de 11h à 12h30 / jeudi de 17h à 18h30 / vendredi de 9h-10h30 / samedi de 11h à 12h30 / dimanche de 17h à 18h30.

